



*Accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs
dans les Yvelines*

dans le soutien au développement d'une culture palliative

ASP-Yvelines

RAPPORT FINANCIER

Année 2016

Les produits

Les charges

Compte de Produits et Charges

Bilan au 31 décembre 2016

Budget 2017

Exercice 2016

L'exercice 2016 se termine avec un léger excédent de 373 €.

Le montant des charges est de 53 400 € (51 900 hors provision) et donc supérieures au budget prévu (50 200 €). Quant aux ressources en 2016, elles se montent à 53 773 € ce qui fait donc apparaître un solde excédentaire sur l'année 2016.

La structure des produits et des charges 2016 est détaillée ci-après.

1. Les produits

Des organismes et administrations territoriales qui ont soutenu financièrement notre Association les années précédentes ont continué à le faire en 2016 :

- la CNAMTS/SFAP (12 544 €), en baisse de 18%. Cette baisse est liée en particulier à une nouvelle baisse du taux de remboursement de la CNAM, ainsi que la diminution constatée en 2015 des dépenses de formation.
- le Conseil général des Yvelines (1 000 €, soit le double de celle reçue en 2015).
- la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, maintenue au niveau de 2015 (3 000 €).
- les Villes d'Andrésey, Bougival, Buc, Chatou, Coignières, Conflans-Sainte-Honorine, Croissy-sur-Seine, Élancourt, Fontenay-le-Fleury, Guyancourt, Houilles, Le Pecq, Louveciennes, Marly-le-Roi, Marnes-la-Coquette, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Poissy, Port-Marly, Rambouillet, Saint-Nom-la-Bretèche, Sartrouville, Vélizy-Villacoublay, Versailles et Voisins-le-Bretonneux.

Le montant total ainsi octroyé par les administrations territoriales s'établit ainsi à 14 745 €, quasiment au même niveau qu'en 2015.

La subvention de 9 600 € reçue en 2014 du Crédit Agricole d'Île de France et de ses caisses locales des Yvelines, a été répartie sur les exercices 2014 à 2016 pour le développement du recrutement et de la formation des nouveaux accompagnants bénévoles. Elle a ainsi contribué pour 3 200 € aux ressources de 2016 (dernière année).

A noter également une subvention de 500 € reçue de la Caisse primaire d'assurance maladie des Yvelines (CPAM), en hausse par rapport à 2015 (400 €).

Le total des subventions comptabilisées en 2016 est de 30 989 €. Ce poste baisse à nouveau pour la 3ème année consécutive (5% en 2014, -13% en 2015, -7% en 2016).

Parmi les dons des personnes morales, des contributions significatives ont été apportées par :

- l'association de bienfaisance de la CFAO (ABCFAO),
- le Lions Club de Noisy le Roi – Bailly,
- le Lions Club de Maisons-Laffitte,
- le Lions Club de Neauphle-le-Château,
- la société AG2R La Mondiale,
- the Holy Trinity Church (Maisons-Laffitte).

Il y a lieu de mentionner également les ressources apportées par :

- L'aide financière (cotisation et participation aux groupes de parole des bénévoles) de 3 établissements hospitaliers partenaires : le Centre Hospitalier Privé de l'Europe au Port Marly et la clinique de Saint Germain comme en 2015, et l'Hôpital La Porte Verte à Versailles.
- L'aide financière du réseau de soins palliatifs à domicile REPY qui a regroupé en 2015 Epsilon et Le Pallium et qui a participé de nouveau aux dépenses liées aux groupes de parole des bénévoles des équipes de domicile et à leurs accompagnements.
- L'aide financière (2 000 €) apportée par M. Alain Gournac, sénateur des Yvelines, qui a bien voulu répondre à l'appel fait par l'association à l'ensemble des députés et des sénateurs des Yvelines.

Mentionnons aussi les dons et apports des personnes privées :

- Les dons des personnes privées (7 696 €) qui, grâce à des dons exceptionnels, sont en 2016 plus du double de ceux reçus en 2015 (3 040 €).
- Les cotisations, d'un montant de 1 290 € pour 86 adhérents. Ce niveau est en baisse par rapport aux années précédentes (97 en 2014 et 2015).
- La participation des bénévoles aux frais de stages (1 572 €), en hausse par rapport à 2015 (1 297 €, soit + 20%).

Enfin, les intérêts du livret A désormais transféré de la BNP au Crédit Agricole.

Le total des ressources comptabilisées en 2016 est de 53 773 € soit une hausse de 12,5 % par rapport à 2015. Cette hausse significative, malgré la baisse des subventions, provient de l'augmentation du nombre de personnes morales donatrices ou partenaires et aussi du niveau exceptionnel des dons de personnes privées.

2. Les charges

Le montant des charges pour 2016 est de 53 400 € (51 900 hors provision, soit 7,5% de plus qu'en 2015).

Les charges liées aux entretiens préalables et à la formation initiale (3 704 €) sont en diminution par rapport à 2015 (4 754 €) du fait qu'il n'y a pas eu de stages organisés par l'ASP-Yvelines contrairement aux années précédentes.

La formation continue (groupes de parole, stages) représente une charge de 11 682 € (hors congrès), du même niveau qu'en 2015 (12 195 €).

Le budget Congrès était prévu à 3 500 €. Il a été dépassé (5 360 €) en raison d'une bonne participation des bénévoles plus élevée que prévue et aussi de l'éloignement du congrès SFAP qui s'est tenu à Bastia.

Le budget prévu pour l'assistante (salaire et charges sociales) se montait à 14 110 €. En réalité, ce poste a été de 16 965 €, un dépassement des heures de travail prévues pour l'assistante ayant été rendu nécessaire par l'activité soutenue du bureau de l'association, ainsi que d'autres tâches imprévues telles que la préparation et la réalisation du déménagement du bureau.

Le budget Communication n'a quasiment pas été utilisé, notamment car les frais d'impression et de tirage afférents ne sont pas comptabilisés dans ce poste, et aussi en raison d'actions reportées sur 2017.

Les loyer et charges locatives sont conformes au budget prévu. En revanche les frais de fonctionnement sont plus élevés que prévus en raison essentiellement des dépenses de déménagement. Quant au remboursement des frais kilométriques, il reste du même ordre qu'en 2015 et inférieur au budget.

3. Conclusion

En conclusion, nous retenons de l'exercice 2016 les faits principaux suivants :

- Le résultat de l'exercice est positif : + 373 €.
- Les subventions sont en baisse pour la troisième année consécutive, mais les ressources globales sont en augmentation grâce à des dons exceptionnels.
- Des dépenses de formation initiale en baisse bien que le recrutement soit resté soutenu en 2016.
- Des dépenses de groupes de parole en légère baisse.
- Des dépenses de stages en très légère hausse.
- Des dépenses de fonctionnement globalement stables, hors frais de déménagement.

Ci-après, sont présentés les 2 tableaux financiers récapitulatifs de l'exercice 2016.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2016

Charges	Réalisé		Budget 2016 Montant	Produits	Réalisé		Budget 2016 Montant
	2015 Montant	2016 Montant			2015 Montant	2016 Montant	
Recrutement, sélection, et formation initiale	4 754	3 704	4 450	Cotisations (y compris partenaires)	2 455	2 790	3 000
Formation continue et congrès	15 684	17 068	16 500	Subventions	33 189	30 989	32 600
Actions de communication	518	98	1 500	Produits financiers	591	408	300
Fonctionnement et gestion	4 483	5 394	4 440	Participation aux frais de formation	2 666	3 809	3 650
Personnel salarié	14 108	16 965	14 110				
Loyer et charges locatives	5 943	5 944	6 150	Dons	7 118	15 777	9 650
Déplacements	2 792	2 727	3 050	Produits exceptionnels			
Provisions		1 500		Reprise de provisions	1 850		1 000
Excédent de l'exercice		373		Perte de l'exercice	414		
TOTAUX	48 283	53 773	50 200	TOTAUX	48 283	53 773	50 200

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF	2014	2015	2016	PASSIF	2014	2015	2016
Liquidités au 31 décembre :				Réserve de fonds de roulement	7 625	7 625	7 625
Banque (BNP)	6 900	3 305	3 133	Fonds de réserve	45 006	45 177	44 763
" " (CA)			5 454	Charges à payer	7 450	5 365	7 510
Livret A	72 657	67 592	62 019	Produits perçus d'avance	9 415	6 358	3 017
Produits à recevoir	30	950	2 118	Provisions sur salaires	1 020	1 186	1 386
Associés - Compte d'apport à REPY		500	500	Provisions sur risques	8 900	7 050	8 550
				Excédent ou perte de l'exercice	171	-414	373
TOTAUX	79 587	72 347	73 224	TOTAUX	79 587	72 347	73 224

Budget prévisionnel 2017

1. Hypothèses pour les charges

Le budget 2017 est bâti sur les hypothèses suivantes :

- maintien et renforcement des 11 équipes de bénévoles en place (9 en institution, dont certaines partagent le même groupe de parole, et 2 à domicile qui partagent aussi un seul groupe de parole) ;
- respect des étapes de formation initiale ;
- poursuite des efforts de promotion, de recrutement et de communication sur les soins palliatifs ;
- poursuite de l'effort commun pour maintenir les dépenses de fonctionnement au niveau le plus bas possible.

S'agissant de la formation initiale, le budget de 2017 est basé sur les chiffres suivants :

- | | |
|--|----|
| - premiers entretiens : | 20 |
| - deuxièmes entretiens avec un psychologue : | 14 |
| - stages IFS : | 12 |
| - stages FIP : | 10 |

Pour la formation continue :

- 9 groupes de parole suivront en moyenne 10 sessions par an
- participation individuelle à un stage de formation continue : 50 en stages extérieurs.

2. Hypothèses pour les ressources

Le budget global 2017 se monte à 50 150 €. Il est présenté dans le tableau qui suit.

Comme chaque année à cette date, le niveau de ressources nécessaire n'est pas certain à ce stade et de nouvelles ressources de financement sont à rechercher. En particulier, la nouvelle baisse de subvention annoncée par la CNAM, oblige de prévoir qu'une partie du financement de 2017 nécessitera une reprise de provisions.

Ce point est préoccupant et des solutions (efforts de recherche de subventions et de dons) doivent être poursuivies à court terme pour pérenniser les activités de l'association.

* * * * *

BUDGET 2017

Comptes	Libellés	Budget 2017	Comptes	Libellés	Budget 2017
60	ACHATS	1 200		PRODUITS	
606300	Equipements de bureau	500	74	SUBVENTIONS	26 500
606400	Fournitures administratives	700		Etat	
61	SERVICES EXTERIEURS	11 300	740100	Subvention CNAMTS	11 000
611100	Frais de formation initiale	2 800		Département	
611200	Frais de formation continue : stages	1 900	740300	Département des Yvelines	1 000
613000	Loyers	4 600		Communes	
614000	Charges locatives	1 500	740400	Collectivités territoriales, mairies	14 000
616100	Primes d'assurance	350		Autres organismes publics ou privés	
618100	Achat de documentation form continue	80	740600	Subventions des organismes privés	500
618200	Achat de documentation hors formation	70	740700	Autres subventions	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 475	75	DONS	19 000
622500	Honoraires formation initiale	1 200		Collectes	
622600	Honoraires formation continue	11 000	754000	Collectes	50
623100	Publicité et publications (forums, internet...)	1 500		Cotisations	
625000	Frais de dép. bénévoles : formation	450	756100	Cotisations des membres actifs	1 500
625100	Frais de déplacements bénévoles : (accompagnements)	950	756300	Cotisation des membres partenaires	1 500
625200	Frais de déplacements psy form. initiale	450		Libéralités	
625300	Frais de déplacement psy GP/stages	850	758100	Dons des personnes physiques	6 000
625400	Congrès formation continue	3 500	758200	Dons des personnes morales	6 000
625700	Frais de repas : congrès et manif. diverses	1 400	758700	Réserves parlementaires	
626100	Frais de télécommunications	725		Participation des bénévoles et partenaires aux frais de formation	
626200	Frais postaux	425	758400	Partic. des bénévoles aux frais de FI	700
627800	Frais bancaires	25	758500	Partic. des bénévoles aux frais de FC	1 000
64	CHARGES DE PERSONNEL	14 050	758600	Partic. des partenaires aux frais de FC	1 300
641000	Salaire assistante	7 800	740500	Participation des réseaux de santé	950
645000	Charges sociales assistante	6 250	76	PRODUITS FINANCIERS	500
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	950	768100	Produits financiers	500
658600	Cotisations payées	950	78	RECETTES DIVERSES	4 150
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	175	787100	Reprise sur provisions pour risque d'exploitation	4 150
681200	Provision pour risques d'exploitation		787900	Reprise sur provisions pour risque/salaires	
681500	Provision pour risques sur salaires	175		TOTAL RECETTES	50 150
	TOTAL CHARGES	50 150		SOLDE	0
